



REGIS



Guide Rapide

Votre manuel d'utilisation rapide

GUIDE RAPIDE

Ce manuel est un guide rapide destiné à aider les utilisateurs en cas d'urgence. Il ne doit pas être considéré comme un substitut au manuel du propriétaire complet, que nous vous recommandons de lire dans son intégralité avant d'utiliser le véhicule pour la première fois. Le manuel du propriétaire est facilement accessible depuis le portail central d'info divertissement ou auprès de votre concessionnaire.

BIENVENUE À BORD

Cher client,

Félicitations et merci d'avoir choisi un véhicule REGIS.

UTILISER CE MANUEL

Lorsque des informations sur la direction du véhicule sont données (gauche/droite ou avant/arrière), elles se réfèrent à la perception d'une personne assise à la place du conducteur. Dans les autres cas, cela sera indiqué dans le texte. Les chiffres figurant dans ce manuel sont indicatifs et peuvent ne pas correspondre à la version que vous avez achetée.

AVERTISSEMENTS & PRÉCAUTIONS

En lisant ce manuel du propriétaire, vous trouverez une série d'AVERTISSEMENTS pour éviter certaines procédures qui pourraient endommager votre véhicule.

Il existe également des PRÉCAUTIONS à suivre attentivement afin d'éviter une utilisation inappropriée des composants de votre véhicule, qui pourrait provoquer des accidents ou des blessures.

Il est donc conseillé de suivre attentivement tous les "AVERTISSEMENTS" et "PRÉCAUTIONS" identifiés dans le texte par les symboles suivants :



pour la sécurité des personnes



pour l'intégrité du véhicule



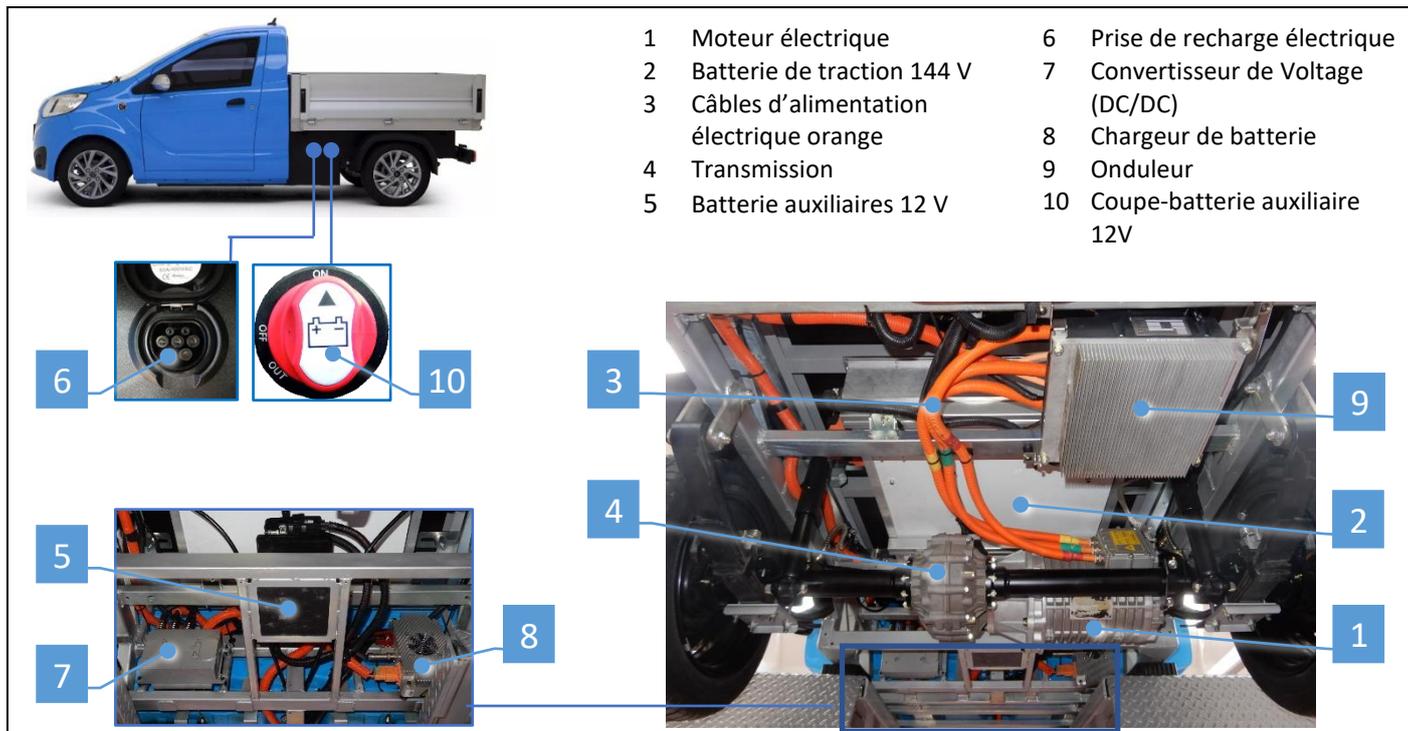
pour la protection de l'environnement

INTRODUCTION

Les véhicules électriques fonctionnent de manière similaire aux véhicules à moteur à combustion.

La principale différence avec un véhicule électrique est l'utilisation exclusive de l'énergie électrique au lieu du carburant utilisé par les véhicules à moteur à combustion.

Veuillez lire attentivement ce manuel.



IDENTIFICATION DETAILS	
N° de chassis	
N° de la clé	
N° Code couleur véhicule	

BATTERIES

Ce véhicule électrique possède deux types de batteries:

- Une batterie à traction
- Une batterie auxiliaire 12 V

Batterie de traction

Cette batterie stocke l'énergie nécessaire au fonctionnement du véhicule. Comme toute autre batterie, elle se décharge au fur et à mesure de son utilisation et doit donc être rechargée régulièrement.

Il n'est pas nécessaire d'attendre que la batterie soit déchargée. Vous pouvez recharger la batterie à tout moment.

Il est recommandé de recharger la batterie à 100 %.

Rechargez la batterie dès que possible lorsque l'indicateur de réserve d'énergie s'affiche sur l'écran du tableau de bord.



Il est déconseillé d'utiliser le véhicule lorsque l'indicateur de réserve d'énergie est allumé, car les performances se détérioreront (mode récupération) et le véhicule s'arrêtera ensuite.

Le temps de charge varie de 5 à 6 heures en utilisant une wall box ou une borne de recharge d'au moins 3,3 kW.

Les temps de charge peuvent être plus longs si la recharge est effectuée avec une puissance disponible inférieure à 3,3 kW (prise domestique).

L'autonomie du véhicule dépend de l'état de charge de la batterie de traction, du style de conduite adopté et de la charge transportée.



En cas d'arrêt prolongé, la batterie doit être rechargée à 100%.

Si le véhicule est arrêté pendant plus de 15 jours alors que la batterie est en réserve, la batterie sera endommagée et ne sera couverte par aucune garantie.

Batterie auxiliaire 12 V

Le véhicule est équipé d'une batterie de 12 V destinée à faire fonctionner ses systèmes embarqués (feux, essuie-glaces, système audio, etc.).

Si la batterie 12 V se décharge accidentellement, elle doit être rechargée en suivant la procédure suivante :

- Mettre le coupe-batterie en position "OFF" ;
- Débranchez les deux pôles (positif et négatif) du circuit électrique du véhicule ;
- Rechargez la batterie ;
- Reconnecter les pôles (positif et négatif) au circuit électrique du véhicule ;
- Mettre le coupe-batterie en position "ON".

L'UTILISATION DE BATTERIES PARALLÈLES OU DE CHARGEURS D'APPOINT EST STRICTEMENT INTERDITE.

COUPE-CIRCUIT DE LA BATTERIE

L'interrupteur de coupure de la batterie a trois positions :

- Position 1: "**ON**" – Batterie auxiliaire 12 V connecté (le sélecteur ne peut pas être retiré).
- Position 2: "**OFF**" – Batterie auxiliaire 12 V déconnecté (le sélecteur ne peut pas être retiré)

AUCUNE FONCTION DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE N'EST DISPONIBLE

- Position 3: "**OUT**" – le sélecteur peut être retire

 A red and black rotary knob with a white battery symbol and an upward-pointing triangle. The knob is rotated to the 'ON' position, indicated by a white arrow pointing up.	 A red and black rotary knob with a white circuit symbol and a leftward-pointing triangle. The knob is rotated to the 'OFF' position, indicated by a white arrow pointing left.	 A red and black rotary knob with a white circuit symbol and a downward-pointing triangle. The knob is rotated to the 'OUT' position, indicated by a white arrow pointing down.	 A black circular knob back view showing a central hole and a small notch.
Position 1 " ON "	Position 2 " OFF "	Position 3 " OUT "	

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Le symbole  identifie les parties électriques du véhicule qui peuvent présenter un risque pour la sécurité.

Batterie de traction

Le circuit haute-tension est reconnaissable au câblage orange et aux composants marqués du symbole .



Le système de propulsion du véhicule utilise un circuit haute-tension. Seuls les centres de service REGIS peuvent intervenir sur le circuit, de quelque manière que ce soit.



*Respectez les messages d'avertissement figurant sur les étiquettes apposées sur le véhicule.
N'utilisez pas les batteries comme source d'énergie lorsque le véhicule est à l'arrêt.
Évitez d'exposer le véhicule à une température ambiante supérieure à +50°C ou inférieure à -25°C.*

CONDUITE

N'actionnez la pédale d'accélérateur et de frein qu'avec le pied droit.

Lors du déplacement, de la décélération ou du freinage, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour ralentir le véhicule et recharger la batterie de traction (KERS). Après la recharge complète de la batterie et pendant les premiers kilomètres d'utilisation du véhicule, le frein moteur est dans un état temporaire d'efficacité réduite. Le style de conduite doit être adapté en conséquence.



Le frein moteur ne doit jamais remplacer l'utilisation de la pédale de frein.



Obstacle à la conduite

Du côté du conducteur, n'utilisez que des tapis adaptés au véhicule. N'utilisez qu'un seul tapis.

RISQUE DE COINCEMENT DU TAPIS DANS LES PÉDALES.

Storms and flooded roads:



Ne conduisez pas sur les routes inondées si la hauteur de l'eau dépasse 10 cm.

BRUIT

Les véhicules électriques sont particulièrement silencieux.

Lors de la recharge, le véhicule peut produire un certain bruit causé par les composants électriques.



En raison du faible niveau sonore du véhicule électrique, lorsque vous vous arrêtez ou faites une courte pause, mettez toujours le sélecteur de vitesse (1) sur N, serrez le frein à main et débranchez la clé de contact.



EXIGENCES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ



*Veillez lire attentivement les instructions suivantes. Le non-respect de ces instructions peut entraîner un **incendie, des blessures graves ou un choc électrique avec des conséquences potentiellement mortelles.***

Lavage du véhicule

Ne lavez jamais le véhicule avec un nettoyeur haute pression. Risque d'endommagement du circuit électrique.

Il est recommandé d'utiliser une station de lavage et/ou de laver à la main.

Chargement du véhicule :

Lorsque le véhicule est en charge, évitez d'utiliser le véhicule de quelque manière que ce soit.

CHARGEMENT DE LA BATTERIE



- 1 Station de recharge
- 2 Prise murale ou spécifique
- 3 Prise de charge électrique (située sur le côté gauche du véhicule)
- 4 Câble de recharge

Charging type "IEC 61851-1 Mode3 Type2"

1



2

Câble de charge (non fourni)



Charge via Wall-Box
(16 A - 230 V - 3.3 kW)
Temps de charge 5-6 hours



N'UTILISEZ AUCUN AUTRE SYSTÈME DE CHARGE.



Conseils importants pour recharger votre véhicule

Veillez lire attentivement les instructions suivantes. Le non-respect de ces instructions peut entraîner un incendie, des brûlures graves ou un choc électrique avec des conséquences potentiellement mortelles.

Pour les deux solutions de systèmes de charge, il est nécessaire d'utiliser des colonnes Wall-Box certifiées et des câbles de charge installés conformément à la réglementation en vigueur.

Charge

La séquence d'opérations pour connecter/déconnecter le câble de charge entre le véhicule et la source d'alimentation est la suivante :

- *Insérez d'abord la prise dans la source d'alimentation, puis dans le véhicule.*
- *Retirez d'abord la prise du véhicule, puis de la source d'alimentation.*

Ne pas utiliser le véhicule pendant qu'il charge. Si de l'eau, des traces de corrosion ou des corps étrangers sont présents dans le connecteur et/ou dans la prise du câble, n'effectuez pas cette opération. Vérifiez régulièrement l'état du câble de chargement et ne l'utilisez pas en cas de détérioration.

Risque d'incendie

Évitez de toucher les contacts du câble et la prise, et n'y insérez aucun objet. Ne démontez pas et ne modifiez pas la prise de charge et/ou le câble de charge du véhicule. En cas de collision ou de détérioration (même légère) du couvercle de charge et/ou du coupe-batterie, faites contrôler le véhicule par un Centre de Service REGIS. Si le véhicule est arrêté pendant plus de 15 jours alors que la batterie est faible /en réserve, la batterie sera endommagée et ne sera couverte par aucune garantie.

Il n'est pas nécessaire d'attendre que la batterie soit déchargée. Vous pouvez recharger la batterie à tout moment. Il est recommandé de recharger la batterie à 100 %. Rechargez la batterie dès que possible lorsque l'indicateur de réserve d'énergie s'affiche sur l'écran du tableau de bord.

Lors de la recharge de la batterie, l'interrupteur de la batterie doit être sur la position "ON".

Câble de recharge - Type 2

Utilisez le câble Type2 pour recharger la batterie de traction. En cas de défaillance, veuillez contacter un centre de service REGIS.



Utilisez le câble Type2 pour recharger la batterie de traction. En cas de défaillance, veuillez contacter un centre de service REGIS.



N'UTILISEZ PAS D'AUTRE SYSTÈME DE CHARGE.

Évitez de recharger le véhicule à une température ambiante supérieure à +50°C ou inférieure à -25°C.

La batterie doit être rechargée de préférence après la conduite.

La charge peut être effectuée dans des conditions météorologiques défavorables, en veillant à éviter les jets d'eau directs sur le câble et/ou la prise de charge.

Évitez de charger le véhicule pendant un orage.

Chargement de la batterie de traction

- Serrez le frein à main ;
- Insérez la fiche dans la source d'alimentation ;
- Ouvrez le couvercle sur le côté gauche du véhicule et branchez la fiche ;
- Vérifiez la bonne connexion en contrôlant l'état de charge sur l'écran de la colonne/boîte murale de charge et sur l'écran du véhicule indiquant le temps de charge.

Précautions à prendre pour la déconnexion après la charge

- En exerçant une légère pression, retirez la fiche du véhicule. L'écran du tableau de bord s'éteint.
- Fermez le couvercle de charge (1).
- Débranchez la fiche de la source d'alimentation.



Après avoir débranché le câble de charge, vous devez attendre au moins deux minutes avant de démarrer le véhicule.

Écrans de charge de la batterie (affichage du véhicule)



Lorsque vous chargez le véhicule, un écran "CHARGING MODE" apparaît sur le tableau de bord, indiquant le pourcentage de charge et le temps restant estimé en heures et minutes pour une charge complète.

L'écran s'éteint après environ deux minutes. Vous pouvez le rallumer pendant la charge en appuyant sur le bouton multifonction situé au-dessus du levier de vitesses.

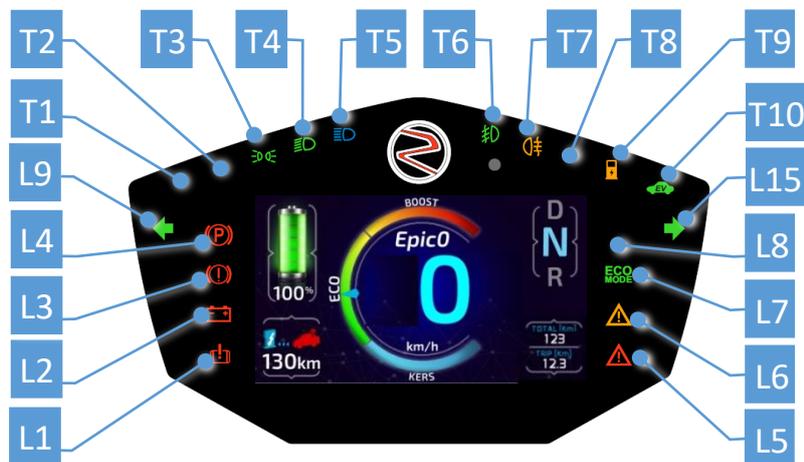


Lorsque la charge est terminée, l'écran doit ressembler à cette image.

Si l'écran "CHARGING FAULT" apparaît pendant la recharge, répétez la procédure de recharge. Si le problème persiste, contactez un centre de service REGIS.



Indicateurs du tableau de bord



Key:

L1	Défaut moteur électrique	T6	Feu de brouillards avant
L2	Batterie auxiliaire*.	T7	Feu de brouillards arrière
L3	Huile de frein.	T8	Pièce
L4	Contrôle des essuie-glaces et des systèmes de lave-glace.	T9	Batterie sur la réserve
L9	Clignotant gauche	T10	Ev Mode (Prêt).
T1	Pièce	L15	Clignotant à droite
T2	Pièce	L8	Spare.
T3	Feu de position	L7	Eco mode (non disponible).
T4	Feux de croisement.	L6	Avertissement
T5	Projecteur plein-phare.	L5	Avertissement

*** Si ce témoin s'allume pendant la conduite, cela indique que le circuit électrique auxiliaire des systèmes embarqués est surchargé ou à plat. Arrêtez-vous et contactez un centre de service REGIS.**

Affichage du tableau de bord

Economètre (1) divisé en 3 mode:

Zone Bleu KERS: indique que la batterie produit de l'énergie pour recharger la batterie de traction (le véhicule freine ou ralentit).

Zone Verte ECO: le pointeur indique la consommation moyenne.

Zone orange/rouge BOOST: indique une forte consommation d'énergie.

Indicateur d'autonomie en Km (2):

Autonomie estimée avec énergie résiduelle en fonction du style de conduite adopté.

L'autonomie s'adapte au style de conduite adopté pendant le trajet. La valeur dépend donc des conditions d'utilisation.

Indicateur de charge en % (3):

Indique la puissance restante de la batterie de traction sous forme de pourcentage.

L'état de charge de la batterie s'adapte au style de conduite adopté pendant le trajet. La valeur varie donc en fonction des conditions d'utilisation.

Gear indicator (4):

D → Drive – N → Neutral – R → Reverse.

Kilométrage partiel et total (5).

Indicateur de vitesse instantanée (6).



ADAPTEZ VOTRE STYLE DE CONDUITE en fonction des conditions de circulation, en évitant les accélérations brusques et rapides qui peuvent réduire l'autonomie et l'efficacité du véhicule.

Écran de conduite - état de la batterie de traction



L'état de charge de la batterie de traction est indiqué graphiquement par le symbole de la batterie divisé en cinq segments. La consommation d'énergie est indiquée par l'extinction progressive des segments d'énergie consommée et par un changement de couleur lorsque la batterie s'approche de la réserve et de l'absence de charge.

Simultanément, le nombre de kilomètres d'autonomie diminue également, ce qui est révélateur du style de conduite adopté.

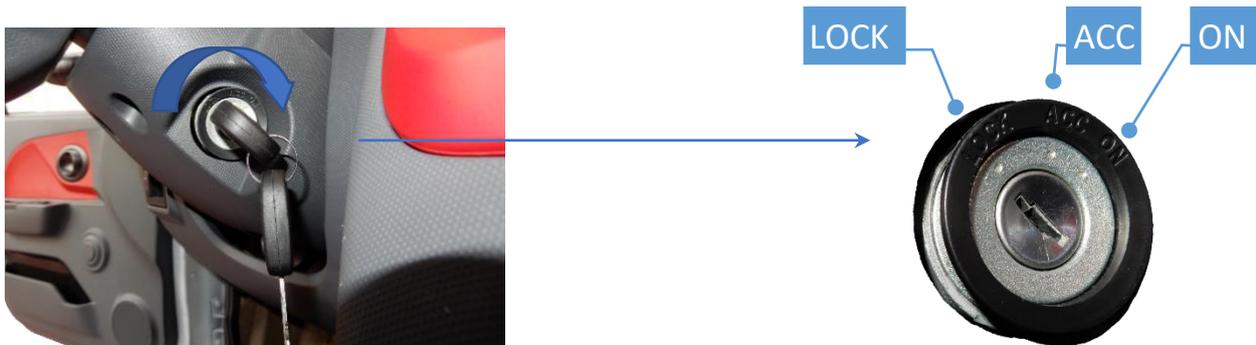
DÉMARRAGE DU VÉHICULE

Avant de démarrer le véhicule, réglez le siège, les rétroviseurs intérieurs et extérieurs et attachez correctement votre ceinture de sécurité.

Procédure de démarrage:

Suivez les étapes ci-dessous :

- Maintenez la pédale de frein enfoncée (assurez-vous que le frein à main est enclenché) et mettez le levier de vitesses en position N (neutre).
- Tournez la clé en position ON.
- Le tableau de bord s'allume et après 1 seconde, un bip indique que le véhicule est actif et en marche, et en même temps, le témoin EV Ready (T10) s'allume.
- Le véhicule est prêt à partir.



Position « LOCK »

Pour déverrouiller la direction, tournez la clé et le volant sans forcer.

Pour verrouiller la direction, retirez la clé et tournez le volant jusqu'à ce que le verrouillage de la direction s'enclenche.

AVERTISSEMENT

Dans cette position, l'ensemble du système électrique du véhicule est désactivé, à l'exception de l'utilisation du bouton des feux d'urgence.

Position "ACC"

Les feux de position peuvent être allumés. Le logo apparaît sur le panneau de commande.

**Position "ON"**

Cette position active l'ensemble du système électrique du véhicule.

Les feux de jour s'allument automatiquement.

Le véhicule est prêt à partir.



Pour arrêter et quitter le véhicule, procédez comme suit :

- *Placez le levier de vitesses sur la position N (neutre).*
- *Coupez le moteur et serrez le frein à main.*
- *Retirez toujours la clé du démarreur.*
- *Si le véhicule est garé sur une pente raide, il est recommandé de l'immobiliser à l'aide d'une cale ou d'une pierre.*
- *Ne quittez JAMAIS la voiture sans serrer le frein à main.*
- *Ne laissez jamais d'enfants dans la voiture sans surveillance.*
- *Retirez toujours la clé du démarreur et emportez-la avec vous.*



*Le véhicule ne peut être démarré que si le câble de charge est débranché du véhicule.
Le véhicule ne peut être démarré que si le levier de vitesse est en position N (neutre).*

SÉLECTEUR DE VITESSE

Le bouton de sélection des vitesses (1) peut être tourné dans les positions suivantes :

- D (drive) pour avancer.
- N (neutre).
- R (reverse) pour reculer.



L'écran (2) du tableau de bord indique la position du sélecteur de vitesses.

Le véhicule ne peut être mis en marche que lorsque le sélecteur de vitesse est en position N.

Le véhicule ne peut être démarré que si le câble de charge est débranché du véhicule.



Le levier doit être placé sur D ou R uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt, avec la pédale de frein enfoncée et la pédale d'accélérateur relâchée.

CONDUITE

Démarrage sur terrain plat

- Assurez-vous que le frein à main est desserré.
- Tournez le bouton (1) dans le sens des aiguilles d'une montre sur la position D/R en fonction de la manœuvre à effectuer en maintenant la pédale de frein enfoncée.
- Tournez le bouton (1) dans le sens des aiguilles d'une montre sur la position D/R en fonction de la manœuvre à effectuer en maintenant la pédale de frein enfoncée.
- Relâchez la pédale de frein.
- Le véhicule ne se déplace pas tant que la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée (sur terrain plat).

Parking en pente

- Tournez les pneus en direction de la chaussée ou du trottoir.
- Cela signifie que le véhicule reposera simplement sur la chaussée plutôt que de reculer dans la descente si le frein à main est relâché accidentellement.

Démarrage en côte

- Le frein à main étant serré, tournez le bouton 1 dans le sens des aiguilles d'une montre sur la position D/R en fonction de la manœuvre à effectuer.
- Tout en maintenant la pédale de frein enfoncée, abaissez le frein à main en position neutre.
- Le véhicule est équipé d'un système d'assistance au démarrage, de sorte qu'en relâchant la pédale de frein, le véhicule ne recule pas pendant une période d'environ 3 secondes.
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour démarrer le rapport D/R.

Démarrage en descente

- Le frein à main étant serré, tournez le bouton 1 dans le sens des aiguilles d'une montre sur la position D/R en fonction de la manœuvre à effectuer.
- Tout en maintenant la pédale de frein enfoncée, abaissez le frein à main en position neutre.
- Relâchez progressivement la pédale de frein jusqu'à ce que vous preniez de la vitesse et que vous avanciez ou reculiez.
- Pendant la conduite, ajustez la pression sur la pédale d'accélérateur en fonction de la vitesse souhaitée.

Après la recharge complète de la batterie et pendant les premiers kilomètres d'utilisation du véhicule, le frein moteur est dans un état temporaire d'efficacité réduite. Le style de conduite doit être adapté en conséquence.

AUTONOMIE DU VÉHICULE: information générale

Pneus

Une pression insuffisante peut augmenter la consommation d'énergie. Utilisez les pressions de pneus recommandées pour votre véhicule.

Si les pneus doivent être remplacés, montez uniquement des pneus 155/65-R14 79T XL.

Reportez-vous à la section "Pression de gonflage des pneus".

Chauffage/Climatisation

Si les systèmes PTC (chauffage) et A/C (climatisation) sont utilisés en même temps, le système A/C (climatisation) sera automatiquement désactivé.

L'utilisation du chauffage ou de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule. Une utilisation modérée est donc recommandée.

Chargement du véhicule

Ne pas dépasser la charge maximale indiquée.

Vitesse et mode de conduite

Une vitesse élevée réduit l'autonomie du véhicule.

La conduite "sportive" réduit l'autonomie du véhicule : optez pour une conduite "douce".

Adaptez votre conduite pour éviter une consommation excessive d'énergie.

Environnement

Le véhicule a été conçu dans l'intention de respecter l'environnement tout au long de son cycle de vie : de sa fabrication à sa fin de vie en passant par son utilisation.



L'élimination du véhicule et des pièces utilisées et remplacées lors de l'entretien périodique (batteries, plaquettes de frein, etc.) doit être effectuée par une entreprise spécialisée afin de garantir le respect total des lois environnementales en vigueur dans le pays où vous vous trouvez.

Indicateur de mode de conduite (Economètre)



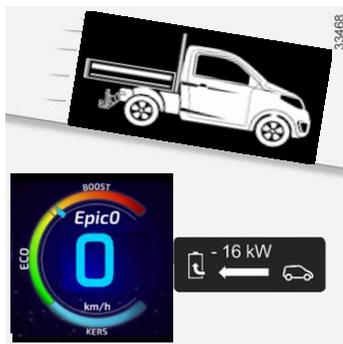
La batterie de traction fournit l'énergie électrique nécessaire au moteur pour déplacer le véhicule.

Le style de conduite (consommation ou récupération d'énergie) est indiqué par l'indicateur bleu, qui se déplace sur les 3 zones du tableau de bord.

Lors de la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour recharger la batterie de traction.

Zone KERS (1)

Indique que le véhicule génère de l'énergie pour recharger la batterie.

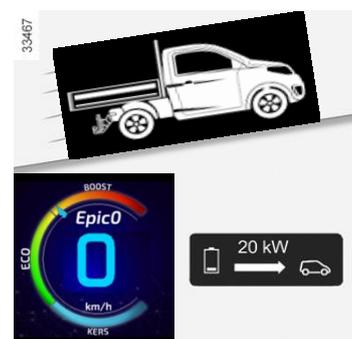


Particularités de la récupération d'énergie

Lorsque la charge de la batterie se situe entre environ 100 % et 95 %, l'efficacité du frein moteur est temporairement réduite et la conduite devra être adaptée en conséquence.

Position ECO (2)

Indique la consommation optimale pendant le voyage.



Zone BOOST (3)

Indique une consommation d'énergie élevée, entraînant une réduction de l'autonomie de la batterie. Ne l'utilisez que lorsque cela est strictement nécessaire.

2.1 LISTE DES CONTRÔLES/REPLACEMENTS PRÉVUS POUR L'ENTRETIEN (VOIR LE TABLEAU DANS LE MANUEL COMPLET)



*L'entretien indiqué sur la LISTE DES CONTRÔLES/REPLACEMENTS D'ENTRETIEN PRÉVUS est exigé par le fabricant. Le fait de ne pas effectuer l'entretien annule la garantie.
Nous vous recommandons d'informer un centre de service REGIS de tout défaut mineur, plutôt que d'attendre le prochain service à effectuer.*

CAPOT

Ouverture

Ouvrez le capot comme suit :

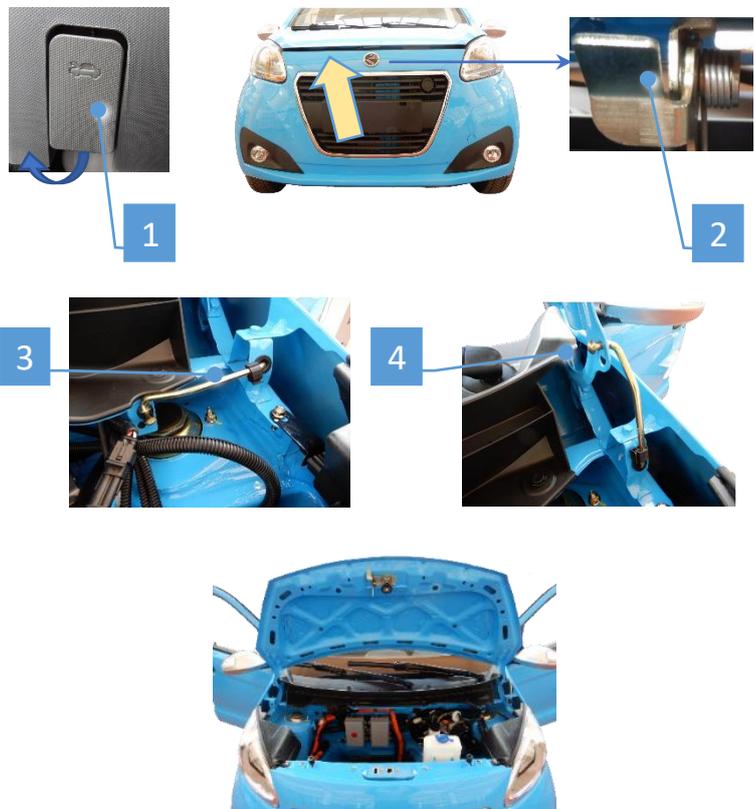
- Tirez le levier (1) situé dans la zone de la pédale, côté conducteur, dans le sens de la flèche.
- Déplacez le levier (2) de bas en haut et soulevez le capot.
- Soulevez le capot (VÉRIFIEZ QUE LES ARMOIRES DES ESSUIEURS D'EMBALLAGE NE SORTENT PAS DE L'EMBALLAGE ET QUE LES ESSUIEURS NE BOUGENT PAS).
- Libérer la tige de support (3) de son dispositif de verrouillage.
- Insérez l'extrémité dans le logement approprié (4) pour le verrouiller en place.

Fermeture

Fermez le capot comme suit :

- Tenez le capot vers le haut d'une main et avec l'autre, retirez la tige du boîtier et remettez-la dans le dispositif de verrouillage.
- Abaissez le capot jusqu'à environ 20 centimètres du compartiment moteur, puis laissez-le retomber et assurez-vous, en essayant de le soulever, qu'il est complètement fermé et pas seulement accroché dans une position sûre.

Dans ce dernier cas, n'exercez pas de pression sur le capot, mais soulevez-le et répétez la manœuvre.





Vérifiez toujours que le capot est correctement fermé pour éviter qu'il ne s'ouvre pendant la conduite.



N'effectuez les opérations que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Un positionnement incorrect de la tige de support peut entraîner une chute brutale du capot. Avant de soulever, assurez-vous que le véhicule est à l'arrêt et que le frein à main est serré. Pour des raisons de sécurité, le capot doit toujours être bien fermé pendant la conduite. Si, pendant la conduite, vous constatez qu'il n'est pas correctement verrouillé, arrêtez-vous immédiatement et répétez l'opération de fermeture.

Batterie auxiliaire 12 V

La batterie (1) est étanche et ne nécessite pas d'être rechargée.

Un contrôle périodique, effectué dans un centre de service REGIS, est nécessaire pour vérifier ses performances.

Remplacement de la batterie

Si nécessaire, remplacez la batterie par une autre batterie d'origine ayant les mêmes spécifications et dimensions. Pour l'entretien de la batterie, suivez les instructions fournies par le fabricant de la batterie. Pour éviter le déchargement rapide de la batterie et pour préserver sa fonctionnalité dans le temps, limitez l'utilisation prolongée d'appareils électriques. Si vous devez remplacer la batterie, contactez un centre de service REGIS.

1



Label A:

Suivez les instructions figurant sur la batterie :

- Interdiction de fumer et d'utiliser des flammes nue:
- Portez des lunettes de protection.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Substances corrosives.
- Se référer au manuel d'instructions.
- Substances explosives.



20105



Il est interdit d'utiliser des batteries et/ou des connexions externes pour allumer le véhicule si la batterie auxiliaire est déchargée. Contactez un centre de service REGIS.



Toute modification du système électrique pourrait compromettre gravement la sécurité du véhicule, avec des risques potentiellement mortels pour les occupants et l'annulation immédiate de la garantie et de la décharge de responsabilité du fabricant.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUS

La pression doit être vérifiée à froid. Ne gonflez ou ne dégonflez jamais un pneu chaud.

Version	Pneu	Avant	Arrière	Avant	Arrière	Roue de secours (en option)
		<i>(à vide)</i>		<i>(pleine charge)</i>		
Epic0	155/65 R14 79T XL	2 bar	2.4 bar	2.3 bar	3.0 bar	Si nécessaire (*) 3.0 bar

La tenue de route du véhicule dépend également de la pression de gonflage correcte des pneus. Une pression trop basse entraîne une surchauffe du pneu, avec la possibilité d'endommager sérieusement le pneu et d'augmenter la consommation d'énergie (autonomie réduite).

Si vous avez des pneus "unidirectionnels", ne les échangez pas en les déplaçant du côté droit du véhicule vers le côté gauche et vice versa. Veillez à les garder du même côté du véhicule.

L'utilisation de chaînes à neige **N'EST PAS AUTORISÉE** - Utilisez les pneus d'origine M+S (Mud and Snow), qui sont considérés comme un équipement d'hiver.

	<i>L'utilisation d'un type de pneu différent (M+S, pneus neige, etc.) entre l'essieu avant et l'essieu arrière peut compromettre le comportement routier de la voiture, avec un risque de perte de contrôle et d'accident.</i>
---	--

Le véhicule standard est équipé d'une pompe de gonflage et d'un kit de réparation des pneus. Utilisez-les en suivant les instructions fournies. Après utilisation, roulez à vitesse modérée. La pression des pneus devra être vérifiée (par un personnel convenablement équipé) dès que possible par rapport à la valeur indiquée dans le tableau ci-dessus, et le gaz contenu dans la cartouche devra être remplacé par de l'air comprimé.

(*) En cas d'utilisation d'urgence du pneu de secours, contrôler sa pression en l'alignant sur les valeurs prescrites pour le pneu de l'essieu concerné.

Le couple de serrage des écrous des boulons de roue doit être de 120 Nm en mode "croix". Après le serrage initial, vérifiez le couple avant d'atteindre 250 km.



LES OPÉRATIONS SUIVANTES SONT INTERDITES :

- *Le lavage du véhicule à l'aide de systèmes à haute pression.*
- *Le lavage du véhicule lorsque le câble de charge de la batterie de traction est connecté (**risque de choc électrique avec des conséquences potentiellement mortelles**).*

LE REMPLACEMENT DES FUSIBLES ET DES RELAIS

(VOIR LA SECTION ET LES IMAGES DANS LE MANUEL COMPLET)

REPLACEMENT DE LA ROUE

Cric

Veuillez noter :

- Le cric à ciseaux avec manivelle ne peut pas être réparé.
- En cas de casse, il doit être remplacé par un autre cric original.
- N'utilisez pas d'autres outils que la manivelle.

Maintenance

- Évitez toute accumulation de saleté sur la vis sans fin.
- Maintenez la vis sans fin lubrifiée.
- Ne modifiez pas le cric pour quelque raison que ce soit.

Ne pas utiliser dans les cas suivants

- Dans des conditions climatiques extrêmes.
- Sur un sol sableux ou boueux.

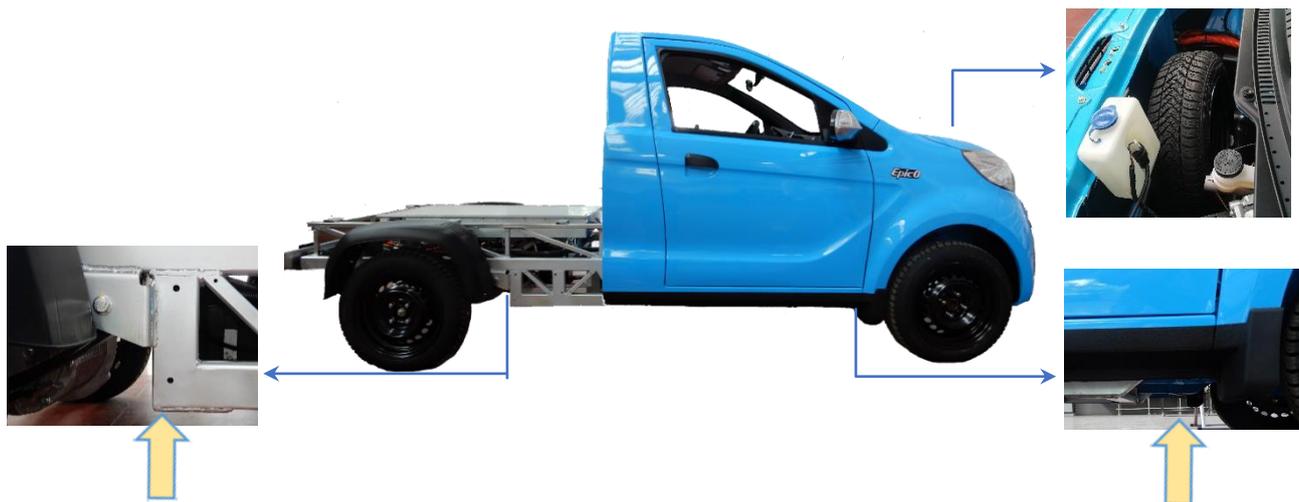
-
- Sur un terrain irrégulier.
 - Sur des routes à forte pente.
 - Pour les réparations du train d'atterrissage.
 - Sur les bateaux.
 - Sur les ferries ou similaires.

Procédure de remplacement

Remplacez le pneu comme suit :

- Arrêtez le véhicule dans une position où il n'y a pas de danger pour la circulation et où la roue peut être changée en toute sécurité.
- Le sol doit être plat et compact.
- Placez le levier de vitesses en position N (neutre).

- Coupez le moteur et serrez le frein à main.
- Retirez toujours la clé du démarreur et emportez-la avec vous.
- Placez le coupe-batterie sur la position "OFF".
- Ne quittez JAMAIS la voiture sans serrer le frein à main.
- Portez un gilet réfléchissant (exigé par la loi) avant de sortir de la voiture.
- Prenez le cric A et la cale C.
- Ouvrez le capot et retirez la roue de secours, le cric, la clé à roue et la cale C.
- Placez la cale de blocage sur la roue diagonalement opposée à la roue à remplacer afin d'éviter tout mouvement anormal du véhicule lorsqu'il est soulevé du sol.



Détails des points de levage pour soulever le véhicule

- Le véhicule reposant sur le sol : à l'aide de la clé fournie, desserrez les quatre écrous (1) de la roue concernée d'environ 1 tour.
- Placez le cric sous le véhicule, près de la roue à remplacer, dans les zones des points de levage du châssis (voir image).
- À l'aide de l'outil fourni (2), tournez le cric dans le sens des aiguilles d'une montre et soulevez le véhicule jusqu'à ce que la roue se soulève de quelques centimètres du sol (**ATTENTION : ASSUREZ-VOUS QUE LA HAUTEUR DU SOL EST ADÉQUATE POUR LE MONTAGE DE LA ROUE DE REMPLACEMENT**).
- Dévissez complètement les écrous et retirez la roue.
- Assurez-vous que la roue de secours, au niveau des surfaces de contact entre le moyeu et la roue, est propre et exempte de débris qui pourraient compromettre le bon montage.
- Pour faciliter le montage, vissez à la main le premier écrou de roue dans le trou le plus haut du moyeu sur au moins deux filets.
- Serrez à la main les écrous de roue restants.
- À l'aide de la clé fournie, serrez tous les écrous de roue **SANS TROP SERRER**.
- À l'aide de l'outil (2), tournez le cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et abaissez le véhicule.
- À l'aide de la clé fournie, serrez tous les écrous de roue, en passant alternativement d'un écrou à l'autre, diamétralement opposé.
- Placez la roue crevée dans le compartiment du capot et replacez les outils.
- Faites contrôler les écrous de roue dès que possible en respectant un couple de serrage de 120 Nm.



- Réparer et remplacer la roue standard.

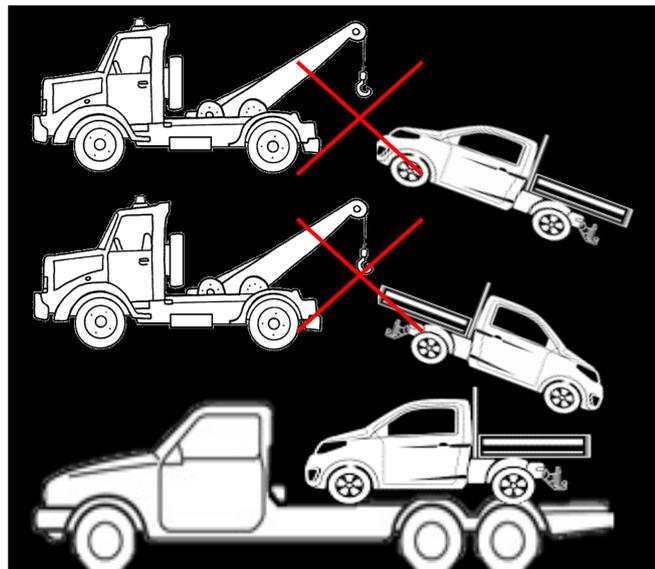
REMORQUAGE DU VÉHICULE

Transport par camion de dépannage

LE SAUVETAGE PAR CAMION DE DÉPANNAGE EST OBLIGATOIRE DANS TOUS LES CAS.

Contactez un centre de service REGIS. Avant d'effectuer toute opération de sauvetage, mettez le coupe-batterie sur "OFF" et insérez la clé pour déverrouiller la colonne de direction.

Il est obligatoire de se conformer à la réglementation en vigueur concernant les opérations de sauvetage du véhicule.



DÉFAUTS / ANOMALIES

Les conseils suivants vous aideront à résoudre rapidement et temporairement un certain nombre de problèmes.

Veuillez contacter un centre de service REGIS si le problème ne peut être résolu.

Description	Causes possible	Quoi faire?
La télécommande d'ouverture et fermeture du véhicule ne fonctionne pas.	Pile de la télécommande déchargée	Utilisez la clé et remplacez la batterie.
	Batterie auxiliaire déchargée.	Contactez un centre de service REGIS.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (par exemple, un téléphone portable).	Arrêtez d'utiliser les appareils et utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone caractérisée par une forte présence d'ondes électromagnétiques.	Utiliser la clé.
Le chauffage et/ou la climatisation ne fonctionnent pas.	La batterie de traction est en réserve (10-15%).	Rechargez la batterie de traction.
Vibrations.	Pneus mal gonflés, déséquilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneus ; si la pression est correcte, faites contrôler l'état des pneus dans un centre de service REGIS.

Description	Causes possible	Quoi faire?
Les essuie-glaces ne fonctionnent pas.	Les lames d'essuie-glace sont bloquées.	Débranchez les balais d'essuie-glace avant d'utiliser la commande d'essuie-glace.
	Circuit défectueux.	Veillez contacter un centre de service REGIS.
Les essuie-glaces ne s'arrêtent pas.	Commandes électriques défectueuses.	Veillez contacter un centre de service REGIS
Vitesse plus rapide des voyants clignotants.	L'ampoule est grillée.	Veillez contacter un centre de service REGIS
Les indicateurs ne fonctionnent pas.	Circuit défectueux.	Veillez contacter un centre de service REGIS
Les phares ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit ou commande défectueux.	Veillez contacter un centre de service REGIS

Écran de dépannage - LE VÉHICULE PEUT TOUJOURS ÊTRE CONDUIT

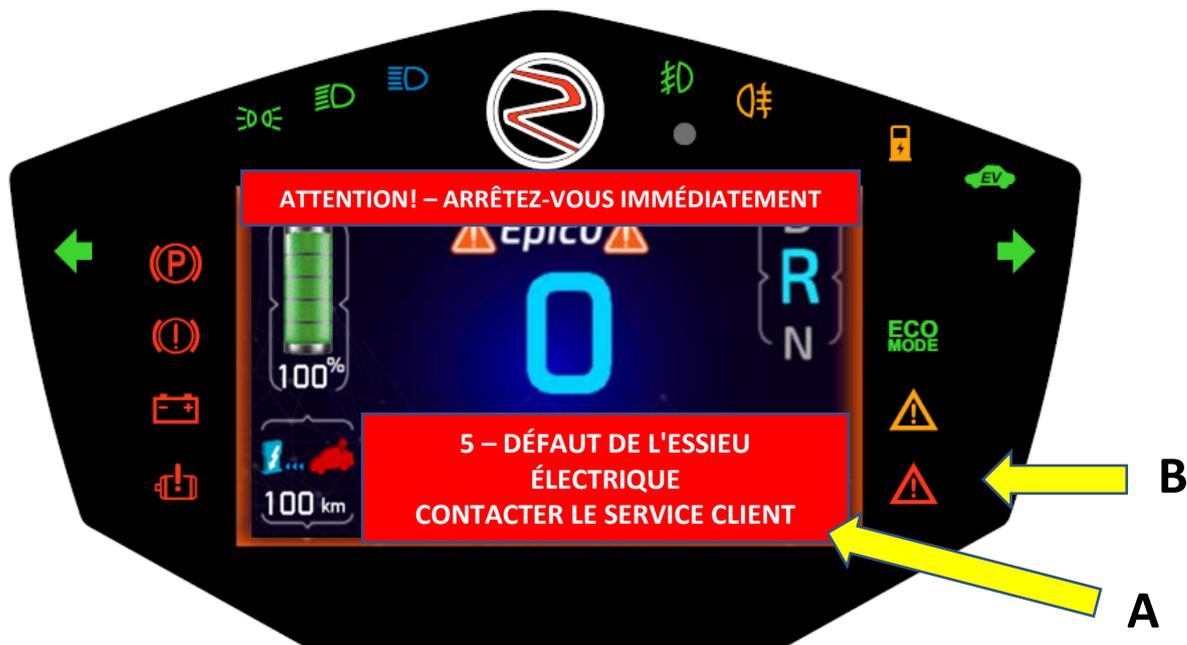


Lorsque le défaut (A) apparaît avec un indicateur jaune (B), gardez le véhicule dans un endroit sûr sur la route. Eteignez le véhicule, attendez quelques secondes et répétez la séquence de démarrage. Si le défaut persiste, contactez un centre de service REGIS. Il y a 6 GROUPES DE DÉFAUTS ORANGE - le type de défaut peut être lu directement après le n°. 1) -2) -3) etc.



Le véhicule peut toujours être conduit même dans des conditions NON optimales.

Écran d'anomalie - LE VÉHICULE NE FONCTIONNE PAS



Lorsqu'un défaut (A) apparaît avec un voyant rouge (B), arrêtez le véhicule, en le garant dans un endroit sûr sur la route, et appelez un centre de service REGIS pour récupérer le véhicule.

Il y a 5 GROUPES DE DÉFAUTS, qui peuvent être lus directement après le numéro. 1) -2) -3) etc.



LE VÉHICULE NE FONCTIONNERA PAS D'AUCUNE FAÇON !

GARANTIE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

- i. *Mecaprom Motors (garant) accorde au client (partie contractante) une garantie d'absence de défauts de deux ans sur son véhicule neuf et une garantie de quatre ans sur le pack batterie, conformément aux conditions décrites ci-après. Le critère pour cette concession est l'état actuel de la technique dans l'industrie automobile pour des types de véhicules comparables au moment de la première immatriculation.*
- ii. *La garantie est valable uniquement pour les véhicules neufs vendus et livrés en Italie.*
- iii. *La garantie commence à la date de la première immatriculation au premier acheteur. La garantie débute à la date d'immatriculation du véhicule neuf. La date de début de la période de garantie est inscrite par le concessionnaire ou l'atelier agréé dans le carnet de garantie et d'entretien prévu à cet effet. En cas de revente du véhicule, la garantie est transférée au nouvel acquéreur jusqu'à son expiration, à condition que toutes les conditions de garantie soient également remplies par le nouvel acquéreur.*
- iv. *Une condition préalable à l'exécution de travaux au titre de la présente garantie est que tous les travaux d'entretien soient effectués conformément aux directives de Mecaprom et au plan d'entretien établi par Mecaprom Motors, y compris les notifications éventuelles de tout rappel.*
- v. *v. En cas de défauts couverts par la présente garantie, le Garant peut, afin de rétablir la conformité du véhicule, éliminer le défaut par l'intermédiaire de l'un de ses concessionnaires et/ou centres de service (élimination du défaut). S'il est décidé de supprimer le défaut, le Garant peut, à sa discrétion, réparer la pièce défectueuse ou la remplacer.*
- vi. *vi. D'autres réclamations ne sont pas couvertes par cette garantie. La présente garantie n'inclut pas les demandes de remplacement, telles que la disponibilité d'un véhicule de remplacement pendant le temps nécessaire à la réparation du défaut, ni les demandes de dommages et intérêts.*
- vii. *La présente garantie n'affecte pas les droits légaux de la partie contractante, en particulier les droits relatifs aux défauts ou les droits relatifs à la responsabilité pour produits défectueux. La partie contractante détient les droits énoncés aux articles 128 et suivants du décret législatif italien 2005/206.*

Exercice des droits de garantie

- i. *Les réclamations au titre de la présente garantie ne peuvent être effectuées que chez les concessionnaires et/ou centres de service agréés. Dans ce cas, l'acheteur est tenu d'informer le vendeur sans délai si la première tentative de réparation échoue. Si ces droits sont revendiqués verbalement, l'acheteur doit recevoir un accusé de réception écrit de la réclamation.*
- ii. *A cette occasion, le livret de garantie et d'entretien dûment rempli doit être présenté, ainsi que les documents appropriés attestant que l'entretien a été effectué conformément au plan du garant.*
- iii. *Pour les pièces de rechange qui ont été montées, peintes ou réparées dans le but de réparer le défaut, une garantie spécifique est accordée, qui est valable jusqu'à l'expiration de la période de garantie du véhicule. Ces conditions s'appliquent également aux véhicules neufs livrés en remplacement.*
- iv. *Si le véhicule ne fonctionne plus en raison d'un défaut couvert par la présente garantie, la Partie contractante est tenue de contacter le concessionnaire et/ou le centre de service agréé le plus proche. Le concessionnaire et/ou le centre de service agréé décidera si les travaux nécessaires doivent/peuvent être effectués sur place.*
- v. *Les droits de garantie sur la réparation des défauts restent inchangés même en cas de transfert de propriété du véhicule.*

Exclusions

- i. *La simple usure n'est pas couverte par cette garantie.*
- ii. *Les obligations de garantie seront annulées si les défauts sont imputables à l'une des causes suivantes :*
 - a) *le véhicule a été manipulé de manière inappropriée ou soumis à des contraintes excessives, par exemple en cas de surcharge du véhicule, ou*
 - b) *le véhicule a précédemment fait l'objet d'une réparation, d'une maintenance ou d'un entretien inadéquat par la partie contractante ou par un tiers autre qu'un concessionnaire et/ou un centre de service agréé, ou*
 - c) *le véhicule a été équipé de pièces de rechange dont les caractéristiques ne sont pas conformes aux exigences et/ou directives de Mecaprom, ou le véhicule a été modifié d'une manière non autorisée par Mecaprom, ou*
 - d) *la partie contractante n'a pas respecté les prescriptions relatives à la conduite, à l'utilisation et à l'entretien du véhicule (par exemple le manuel du propriétaire), ou*
 - e) *le véhicule a été endommagé par des facteurs ou agents extérieurs (par exemple, accident, grêle, inondation), ou*
 - f) *la partie contractante n'a pas immédiatement signalé un défaut ou la partie contractante n'a pas immédiatement permis la réparation du défaut, bien qu'elle ait été invitée à le faire.*
 - g) *la partie contractante a démonté, déconnecté ou modifié des parties du véhicule sans contacter le centre de service agréé.*



**REGIS est une marque déposée appartenant à
MECAPROM MOTORS SRL**

09/2019 - English Edition

05/2022 – Traduction française



Tél : 04 58 04 02 02

Mail : CONTACT@URBAN-ECOMOBILITY.COM

REVENDEUR OFFICIEL FRANCE

Le fabricant se réserve le droit de modifier les données et les spécifications sans avis préalable.